



**SYNTHÈSE
RÉGIONALE**

MAURICIE

Cette fiche synthèse présente un résumé de certains enjeux régionaux ayant émergé pour la Mauricie.

Ces résultats sont issus d'une étude (Flynn, Cousineau et al., FRQSC 2017-2020) portant sur les liens entre l'itinérance et la violence de la part de partenaires intimes, effectuée en partenariat avec :

- le Réseau Solidarité Itinérance du Québec,
- Relais-Femmes,
- la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes,
- le Réseau des Tables régionales de groupes de Femmes du Québec.

Les données contenues dans ce document proviennent de 6 entrevues individuelles de type récit de vie qui ont été faites avec des femmes dans la région de la Mauricie ainsi que d'un groupe de discussion réalisé auprès d'une vingtaine d'intervenantes et de gestionnaires de la région provenant de plusieurs groupes de femmes.

Synthèse rédigée par Mélissa Cribb et Julie Godin

Dirigée par Catherine Flynn

Mise en page par Mariel Assante

PORTRAIT DES FEMMES RENCONTRÉES

L'âge des femmes se situe entre 29 et 60 ans. On y retrouve différents scénarios d'entrée dans l'itinérance. Pour les 6 participantes, l'entrée dans l'itinérance se fait à l'âge adulte et est fortement associée au fait de vivre de la violence conjugale soit dans une relation en cours, soit à la suite des tentatives de quitter un conjoint violent, soit à la suite d'une séparation.

Nota bene : Tous les noms des participantes ont été remplacés par des noms fictifs



Financé par :

Fonds de recherche
Société et culture



QUAND LE MANQUE D'ACCESSIBILITÉ AUX RESSOURCES ET L'ORGANISATION DES SERVICES COMPLEXIFIENT L'EXPÉRIENCE DES FEMMES ET LA PRATIQUE DES INTERVENANTES.

L'absence ou le manque de ressources d'hébergement en itinérance et en violence conjugale, particulièrement pour les femmes autochtones, ainsi que le nombre de places limitées dans celles qui existent, sont des difficultés rapportées fréquemment par les intervenantes.

« Si la maison, elle est complète et on a une femme qui est plus itinérante, à ce moment-là, oui, on va appeler dans les ressources pour voir s'il y a de la place pour que cette femme-là soit hébergée. Au moins le temps qu'on ait une place ou... »

P: Je pense qu'il y a juste deux lits à [nom de la ressource].

P: Pour les femmes, ce n'est pas beaucoup. »

Participante, Groupe de discussion



Ceci est particulièrement vrai pour les femmes provenant d'une communauté autochtone.

« Nous autres, on travaille sur un projet pour [nom d'une communauté autochtone], par exemple, pour qu'il y ait une maison de la famille et des femmes, et pour qu'il y ait un étage pour de l'hébergement d'urgence qui serait comme un hébergement temporaire d'urgence [...] je suis sûre qu'il y a plein de femmes autochtones qui quittent leur communauté pour des raisons du genre qui se retrouvent en ville et finalement en espérant avoir une meilleure vie, et finalement elles se retrouvent en ville et finalement la meilleure vie elle n'arrive pas, et elles se retrouvent avec d'autres situations de violence, d'autres problématiques, des problèmes économiques, elles deviennent dépendantes d'un homme. Parce qu'elles n'ont pas le choix, en tout cas. »

Participante, Groupe de discussion

« Et quand ils ont une femme qui vit une situation de violence et qu'ils veulent la soutenir et la sortir de chez elle, ils n'ont pas de place où la mettre. Fait que là, il y a quelqu'un qui l'aide à quelque part, mais c'est super compliqué et là, finalement elle se retrouve dans une maison d'hébergement à genre Montréal, à Québec ou peu importe et là finalement, elle va rester là un jour ou deux. Elle retourne parce qu'elle est trop dépaysée. Il la sort. C'est bien trop loin. »

Participante, Groupe de discussion



Ensuite, les contraintes associées à la courte durée des séjours et au manque de places disponibles dans les hébergements de 2^e étape sont également des difficultés importantes auxquelles les intervenantes et les femmes font face, ce qui les maintient dans l'itinérance.

« Moi, j'avais le goût plus de parler un moment de limites dans l'intervention présentement. Ce n'est pas toujours comme ça. Comme nous, on est vraiment du court terme dans le fond, c'est du trois mois. Des fois, on va un peu plus [...] Oui, elles ont souvent vécu de la violence, itinérance, santé mentale, toxico [...] Tantôt, j'ai parlé de traumatismes, mais ça peut être en lien avec ça, il peut avoir plein de freins qui fait que la femme, même si elle vient chez nous, deux-trois mois, ça se peut que ça lui prenne un mois et demi, deux mois avant de bien se déposer parce que c'est des personnes qui ont besoin de plus long que ça [...] Mais vraiment pour les sortir de la rue, briser le cycle de l'itinérance invisible. Pour l'instant, tant qu'il n'y a pas plus de maisons secondes étape plus au Québec que ça, je pense qu'on va être beaucoup dans un continuum comme ça malheureusement. »

Participante, Groupe de discussion

De plus, le manque de ressources, la désorganisation des services, les listes d'attentes fait en sorte que les femmes ont de grandes difficultés à recevoir de l'aide, ce qui peut contribuer à les maintenir dans une situation de violence.

« C'est un système de santé publique désorganisé. C'est aussi simple que ça. Par ces mégas structures-là, et ça fait que les services ne sont pas là, ils ne sont pas donnés aux gens dans un portefeuille comme on le disait tantôt. Un portefeuille des services c'est important.

I: C'est tout éparpillé.

P: éparpillé en même temps. Mais administrativement, c'est des mégastructures, mais les services sont garrochés d'un bord et de l'autre. Des bouts de privé, des bouts de public, et démêle-toi là-dedans quand tu as besoin de services. Ce n'est pas évident. »

Participante, Groupe de discussion

« P: J'apporte ça au CLSC, CIUSSS, puis j'ai une belle lettre disant que ça va attendre dans une couple de mois, que ça va aller dans 9 mois. Tu es suicidaire puis ils te mettent sur la liste d'attente! Ça, c'est une affaire que tu peux parler! »

Jacinthe

L'invisibilisation et la non-reconnaissance des besoins des femmes sont des obstacles rapportés par plusieurs participantes et intervenantes.

« J'aurais eu besoin pour un deuil, là, une travailleuse sociale. Elle me fait deux rencontres, puis elle me dit qu'ils ne font pas ça des deuils. Tu sais, c'est poche.

I: Elle t'a-tu référé après?

P: Même pas. »

Murielle

Ces difficultés soulevées sont souvent associées au manque de financement des organismes communautaires et au désengagement de l'État sur le plan des services offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux.

« En fait, ce que je voulais dire, c'est que ce que je constate c'est que, il y a beaucoup de gens qui réfèrent à d'autres personnes. Puis, je le sais que c'est à cause de vos mandats et votre financement, dans le fond, sert à un certain type d'intervention et je pense que ça, ça fait vraiment partie d'un problème de la société et du financement. On disait la violence institutionnelle parce que ces femmes-là doivent déjà établir un lien de confiance avec une personne et un coup, et c'est extrêmement long, et un coup qu'il est établi, bien elles doivent être référées ailleurs parce qu'on ne peut plus lui offrir ce qu'elle a besoin vraiment. La personne, avec qui elle a établi le lien de confiance, ne peut pas lui offrir son service parce que ça ne fait pas partie de son mandat. Ça, je pense, ça doit être ajusté. Au niveau du financement, que tu puisses offrir plusieurs types de services aux femmes. »

Participante, Groupe de discussion

« Fait que là, il manque de ressources. Fait que là, le public, il pellette dans la cour du communautaire aussi. Ça, il faut aussi le dire. Ou le désengagement de l'État. Ils pelletent ça dans la cour du communautaire. »

Participante, Groupe de discussion



DES OBSTACLES QUI FREINENT LA SORTIE DE L'ITINÉRANCE ET REVICTIMISENT LES FEMMES.

La pauvreté touche la majorité des femmes rencontrées en Mauricie. L'un des facteurs communs à la pauvreté se situe dans le fait d'avoir vécu de la violence économique.

« Moi, à prime à bord, tu dis... Là tu penses mettons jusqu'où ça peut aller et cette femme peut éventuellement se retrouver à la rue parce que justement un moment donné, tu perds ton emploi, tu n'as pas accès au chômage, tu n'as plus de ressources financières. Et un moment donné, si tu décides de laisser cette personne, la violence, c'est dans la rue que tu te retrouves souvent. »

Participante, Groupe de discussion

Elle se manifeste par exemple par le contrôle des finances, les destructions ou l'endommagement des biens, la privation, le vol, l'exploitation, etc. Certaines femmes rencontrées vivent un processus d'appauvrissement à la suite de leur rupture, processus souvent accéléré par la violence économique qui persiste après la séparation.



« Bien lui il avait vidé le compte à la banque.

I: Il a vidé le compte, vous aviez un compte ensemble?

P: On avait un compte conjoint. Il a vidé le compte conjoint. Fait que j'avais plus de ressources. »

Lucille

« Mais le fait de partir encore c'était encore changer, encore déménager, encore... Ah que ça ne me tentait pas là. Pis c'était tout perdre ce que j'avais. Parce qu'elle, elle me tenait là. «Ton linge tu oublies ça puis tu sors rien d'ici.» Moi j'avais tout amené mon stock là. Fait que, je me retrouvais avec plus rien. Je me retrouvais dans la rue [ton outré]. Avec plus rien. Fait que tsé c'était «Penses-y à deux fois.»

Jacinthe

Certains propriétaires de la région profitent de la vulnérabilité des femmes en situation de pauvreté en refusant d'intervenir ou d'effectuer des travaux nécessaires.

« Et quand on parle aussi des propriétaires, on parle d'insalubrité tantôt, bien souvent, il y a de la violence faite par les propriétaires parce que souvent, exemple ici à Trois-Rivières, il y a comme trois ou quatre propriétaires qui vont, exemple, accepter de louer à des personnes qui sont affichées, étiquetées itinérant(e)s. Et là, bien elle va faire bien là, c'est parce que tu n'as pas les moyens de payer plus, fait que moi, que ta fenêtre elle soit brisée, bien je m'en fous. Tu as des problèmes avec ton voisin d'en haut, ça ne me regarde pas. Parce qu'ils savent que c'est des gens qui ne seront pas capables de se défendre. Il y a beaucoup, beaucoup de violence faite par le propriétaire. »

Participante, Groupe de discussion

La violence des propriétaires peut aussi passer par l'exploitation financière ou sexuelle.

« Ça a comme un lien avec ça, mais pas un lien aussi. Il y a aussi toute la réalité à Trois-Rivières des maisons de chambre. Exemple, je vais donner un exemple, en haut de [nom d'un commerce], il y a souvent, moi, j'en ai connu peut-être deux-trois femmes qui ont été là-bas. Bref, ils prennent ton chèque au complet. Puis, toi, tu dois faire... Bien la femme ou souvent c'est les femmes, doivent faire les commissions par rapport à ça ou soit elles se retrouvent dans des situations de prostitution suite à ça pour pouvoir justement avoir accès à leur consommation soit drogue ou alcool et pour continuer à avoir le toit. Ces femmes-là se retrouvent souvent dans les banques alimentaires parce qu'elles n'ont même pas d'argent pour pouvoir aller s'acheter de la nourriture. Parce qu'elles doivent donner leur chèque au complet. »

Participante, Groupe de discussion

DES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES PARTICULIÈREMENT PRÉSENTES ET INTENSES.

Dans des régions comme la Mauricie, le profilage de la part des policiers est favorisé par toutes sortes de raisons.

« Je voulais revenir un petit peu sur la police, un petit peu le contexte ici en Mauricie. Nous autres, contrairement à Montréal, c'est vraiment petit et le nombre de personnes itinérantes et qui sont à la rue et qui se promènent dans la rue. Ils sont beaucoup connus par la police et il y a beaucoup ce contexte-là, aussi qu'ils se connaissent et ils s'appellent par leur nom la police et les personnes, et ça fait en sorte souvent et qu'ils vont faire ah bon, elle, elle fait encore des siennes dans la rue, elle fout encore la merde. Fait que genre, on s'en n'occupe pas, on l'embarque. On l'amène au poste. Fait qu'il y a aussi toute cette violence-là qui est faite en région qui est encore plus notée parce qu'il y a comme des liens comme quasiment plus personnels qui se font. »

Participante, Groupe de discussion

Une autre violence institutionnelle vécue par les femmes est le contrôle social. Ceci est particulièrement vrai pour les mères qui ont eu une trajectoire au sein de la DPJ.

« Même si la mère a quitté le conjoint, si elle nomme qu'elle vit de la violence au CIUSSS, [doigts qui claque] directement, automatiquement, la DPJ est contactée et elle entre dans le dossier, même si lui, il n'est plus dans le décor. Fait que c'est là. Et c'est beaucoup sur notre territoire Mauricie, Centre-du-Québec. Ailleurs, il semble que ça serait moins pire. C'est ce que je me suis fait dire moi, que c'était moins pire ailleurs et que c'est vraiment au niveau de la Mauricie, Centre-du-Québec, c'est rendu problématique. Au départ, on pouvait dire ok, c'est pour protéger les enfants, mais là, c'est devenu problématique.

P: Ça devient du harcèlement un moment donné.

P: Oui, c'est ça. »

Participante, Groupe de discussion

« Mais là j'avais besoin de faire ça avec la psychologue cette journée-là puis là elle m'a dit « Ben là ça marche pas c'est de la violence conjugale que tu vis pis y faut que je fasse un signalement à la DPJ. » Ah ben ma tabarnak. Il n'y a rien que je ne lui ai pas dit.»

Jacinthe